

Vendredi 17 novembre 2023

Le Gouvernement Polynésien, Paris 2024 et le Haut-Commissariat confirment l'organisation des épreuves de Surf des Jeux Olympiques sur le site de Teahupo'o avec un nouveau projet de tour des juges plus sobre.

A la suite des inquiétudes exprimées au sujet de l'installation d'une nouvelle tour des juges et de ses fondations pour l'organisation des épreuves de surf des Jeux Olympiques et des autres compétitions, le Gouvernement polynésien, Paris 2024 et le Haut-Commissariat ont étudié ces dernières semaines tous les scénarios d'amélioration possibles du projet. Ils ont également souhaité répondre point par point aux questionnements qui se sont exprimés sur la base d'informations parfois erronées sur le projet.

1. Quatre priorités au cœur des réflexions

Ces réflexions ont été conduites avec pour cadre quatre priorités :

- **La volonté de faire rayonner la vague mythique de Teahupo'o :**

Avec le choix de Teahupo'o comme site des épreuves de Surf des Jeux Olympiques, l'ambition partagée par les équipes de Paris 2024, les différents services du Pays, de l'Etat, les communes concernées et la Fédération Internationale de surf (ISA) est de garantir une compétition sportive de haut niveau à l'occasion des Jeux Olympiques et de faire rayonner la vague mythique de Teahupo'o, la Polynésie française et sa culture aux yeux du monde entier.

- **La prise en compte de l'environnement exceptionnel du site de Teahupo'o :**

La durabilité et la protection de l'environnement naturel à Teahupo'o ont toujours été prioritaires dans la réflexion sur toutes les solutions envisagées pour le site et toutes les solutions d'aménagement à Teahupo'o ont été étudiées pour limiter au maximum les atteintes à l'environnement. C'est le sens de l'ensemble des études menées dans la perspective de l'organisation des Jeux, et en particulier, la mission d'accompagnement environnemental en phase de conception et de réalisation de la nouvelle tour.

- **La bonne organisation des compétitions dans le respect des normes de sécurité :**

L'actuelle tour des juges ne répondant pas aux normes de sécurité en vigueur, celle-ci ne sera plus utilisée et doit impérativement être remplacée pour la pérennité de l'organisation des épreuves de surf à Teahupo'o que ce soit pour la compétition des Jeux Olympiques comme pour toutes autres compétitions. Le second enjeu est que la tour puisse garantir les bonnes conditions d'arbitrage de la compétition en offrant en particulier aux juges la visibilité nécessaire sur l'ensemble de la vague.

- **L'héritage pour les événements sportifs futurs organisés à Teahupo'o :**

La pérennité de la Tahiti Pro à Teahupo'o est une priorité pour le Gouvernement polynésien et pour Paris 2024. Le nouveau projet doit offrir une solution pérenne qui garantit la bonne organisation des compétitions futures.

2. Un nouveau travail d'instruction sur toutes les pistes possibles d'amélioration

A l'occasion de cette nouvelle phase d'instruction, toutes les options ont été posées sur la table et instruites à l'aune des priorités partagées par les parties prenantes du projet. L'ensemble des cabinets d'études (architectes, maîtrise d'œuvre, mission de conformité technique, études structures, etc.), les services techniques du pays, du Haut-Commissariat et de Paris 2024, ainsi que les entreprises de travaux publics, se sont fortement mobilisés ces dernières semaines pour mener à bien les différentes études complémentaires nécessaires.

Scénario d'homologation de la tour en bois actuelle et d'utilisation des fondations existantes :

L'étude des différents scénarios a conclu qu'il n'était pas possible d'homologuer la tour en bois actuelle, même en la rénovant et que les fondations existantes ne sont pas non plus utilisables en l'état. La tour en bois a été créée il y a 20 ans sur le spot exceptionnel de Teahupo'o, et elle a pleinement rempli son rôle lors des compétitions. Elle a aussi subi le passage du temps et les assauts de l'océan depuis sa construction. Les expertises démontrent aujourd'hui que les fondations sont fragilisées, notamment du fait de la corrosion. Il est hors de question d'exposer qui que ce soit (ouvriers, sportifs, juges, journalistes etc.) à des risques compromettant la sécurité des personnes.

Scénario de renforcement des fondations existantes

Le renforcement des fondations existantes sans forage (à savoir par ancrage de 288 nouvelles barres d'acier à 1,5m de profondeur) a été étudié mais il aurait un impact plus fort sur le corail qui s'est implanté au fil des années sur les plots en béton que de construire de nouvelles fondations dans une zone avec peu de coraux. Par ailleurs cette solution demanderait 30m³ de béton pour réaliser les sarcophages autour des anciennes fondations, soit le double de la solution initiale et une empreinte au sol plus large. Enfin, sans forage il n'est pas possible aujourd'hui de se conformer aux normes en vigueur pour assurer une pérennité dans le temps de ce type de structure. Cette solution aurait donc nécessité des travaux complémentaires pour être pérennisée et servir à de futurs événements sportifs à Teahupo'o et notamment la Tahiti Pro.

Scénario d'une nouvelle tour en bois

Les études techniques réalisées ont conclu à l'impossibilité de mener un tel projet dans les temps impartis (passation des marchés, études techniques, chantier, etc.) ; le calendrier menant à une réalisation possible pour la fin d'année 2024. Par ailleurs, cette option aurait représenté un coût supplémentaire conséquent (la tour en aluminium étant en cours de construction à terre) sans présenter de quelconques avantages. En effet, l'aluminium a été initialement privilégié car c'est un matériau durable et résistant, plus que le bois, notamment face aux intempéries et à l'usure du temps pour une construction en mer. La manutention est également plus aisée avec un poids allégé à 50 Kg maximum par pièce, facilitant ainsi les opérations de montage et démontage pour chaque événement.

Scénario d'installation des juges sur la plage ou sur bateau

La vague de Teahupo'o est située à 750m du point le plus proche sur la terre. Les juges n'ont donc pas une visibilité suffisante sur la vague depuis la terre ferme, et cette distance ne permet pas une captation télévisuelle de la qualité requise. Par ailleurs, l'angle de vue depuis la terre ferme ne permet pas d'assurer une bonne visibilité sur l'intégralité de la vague et des sessions des surfeurs. L'utilisation de bateaux pour filmer a été jugée également impossible :

- Des bateaux en mer seraient situés sur le côté de la vague : impossible d'observer correctement et de capturer la totalité des sessions des surfeurs avec la qualité et l'angle requis ;
- Pour des bateaux situés dans le lagon : la visibilité serait obstruée par les vagues successives, les conditions de sécurité ne seraient pas assurées en cas de forte houle, et le tirant d'eau des bateaux nécessaires pourraient endommager le corail.

Enfin, d'un point de vue héritage, la World Surf League utilise une Tour des Juges depuis plus de 20 ans. La construction d'une tour conforme est donc nécessaire pour la pérennité des compétitions de surf à Teahupo'o.

Ainsi, dans un esprit de responsabilité, le nouveau projet ci-dessous a été jugé comme le meilleur scénario d'un point de vue environnemental, sportif et en matière de sécurité :

3. Un nouveau projet qui s'appuie sur l'utilisation d'une tour plus sobre et réduite en taille

Au regard de l'étude des différents scénarios et des priorités partagées par les différentes parties prenantes, le projet d'une nouvelle tour plus sobre, fortement revue et réduite en taille et en poids a été jugé comme le meilleur scénario. Il permet en particulier de réduire la profondeur de forage des fondations et d'utiliser une barge avec un plus faible tirant d'eau pour les travaux.

Le nouveau projet de tour des juges consiste à :

- Réduire la superficie de la nouvelle tour de 50m² afin de revenir à la taille de l'ancienne tour en bois (150m²) ;
- Alléger la nouvelle tour (9 tonnes contre 14 tonnes initialement prévues) pour revenir au poids de l'ancienne tour en bois et réduire la charge sur les fondations ;
- Réduire le nombre de personnes et de matériel sur la tour pendant les Jeux afin de coïncider avec le nombre de personnes présentes pour la WSL (25 à 30 personnes contre 40 dans le projet initial) ;
- Adopter une solution temporaire pour la fourniture de la fibre et de l'électricité, en prévoyant le démontage du câble sublagonaire après les Jeux (le tracé initial de ce câble a été précisément étudié pour cheminer entre les massifs coraliens, sans générer d'impact) ;
- Supprimer le raccordement à l'eau potable et aux eaux usées ;
- Renforcer les mesures de contrôle du chantier par les autorités publiques compétentes en matière de respect de l'environnement, les bureaux d'études environnementaux et des représentants des associations ;

L'utilisation de nouvelles fondations avec un impact plus limité

Le travail d'allègement de la tour va permettre de réduire la profondeur de forage des fondations. Une nouvelle barge motorisée, plus petite, avec un faible tirant d'eau (20 cm), sera utilisée pour acheminer le matériel et garantir un cheminement facilité dans le lagon, sans risque de dégradation pour le corail. Les associations seront invitées très prochainement à venir vérifier ce cheminement lors d'un test in situ avec la nouvelle barge, chargée du matériel de forage.

Par ailleurs, la foreuse initialement prévue sera remplacée par une foreuse immergée, utilisée depuis des années en Polynésie pour la pose d'ancrages écologiques. Celle-ci ne nécessite pas d'être posée sur une barge, sauf pour son transport sur site.

Pour mémoire, les nouvelles fondations ont été conçues sur la base d'études commanditées par l'IJSPF (Institut Jeunesses et Sports de Polynésie Française) dès 2022 :

- **Mission d'accompagnement environnemental** réalisée pour les phases de conception et de réalisation par le bureau d'étude environnemental Créocéan;
- **Etudes géotechniques** réalisées lors des différentes phases de conception par le bureau d'étude technique apiGEO pour connaître l'état du sous-sol et garantir la conformité et la solidité des fondations prévues. Cette étude a établi que ce sous-sol est constitué d'un

platier (papa) sur au moins 4m, puis d'une couche sableuse, reposant sur à nouveau un platier.

Sur la base de ces études, les fondations seront conçues selon un procédé couramment utilisé en Polynésie pour réaliser des fondations en milieu coralien (forage et micropieux, sans excavation de grande ampleur). Elles seront implantées dans une zone avec peu de coraux. Quelques massifs coraliens seront déplacés pour éviter tout risque de dégradation pendant les travaux, selon un protocole strict établi par le bureau d'étude environnemental Créocéan et déjà éprouvé sur de nombreux projets touristiques ou d'aménagement maritime.

Les fondations seront insérées dans les intervalles des plots existants : la tour sera donc située exactement au même endroit que l'ancienne tour. Par ailleurs, les nouveaux plots permettront au corail de se fixer et de se développer, comme c'est déjà le cas pour les fondations actuelles, et un programme de bouturage sera effectué pour accélérer ce phénomène.

Dans le cadre de l'analyse des différents scénarios un diagnostic environnemental complémentaire, conduit par Créocéan, a confirmé que la construction de nouvelles fondations aura moins d'impact qu'une rénovation des fondations existantes. Le renforcement des plots existants aurait notamment conduit à détruire les coraux vivants recouvrant ceux-ci, à frapper 288 fers tors de 32mm au total sur 1m50 de profondeur et à utiliser un volume de béton deux fois plus important, avec une emprise au sol plus large.

La nouvelle tour, plus sobre et réduite en taille et en poids, installée sur de nouvelles fondations pérennes est la solution permettant d'assurer la durabilité de la tour dans le temps et de garantir la tenue de futurs événements sportifs à Teahupo'o. Cette tour, ainsi que les nouvelles fondations pourront recevoir une homologation décennale, indispensable pour les assurances ;

4. La poursuite du dialogue avec les associations, les habitants et l'ensemble des parties prenantes par le biais de réunions publiques régulières d'ici aux Jeux Olympiques.

Le Gouvernement polynésien, Paris 2024 et le Haut-Commissariat vont poursuivre le travail jusqu'aux Jeux, dans un esprit de dialogue et de transparence avec les communes concernées, les représentants des associations environnementales, la communauté des surfeurs locaux et les habitants pour faire des Jeux une réussite pour Tahiti et sa population.

Des réunions publiques mensuelles seront organisées à Teahupo'o à compter de janvier 2024 et un bureau d'information Jeux Olympiques sera également ouvert à compter du mois de janvier 2024 avec des représentants du Gouvernement polynésien, du Comité du Tourisme de Tairarapu-Ouest et de Paris 2024 pour informer et répondre aux questions des habitants et acteurs locaux. Par ailleurs, les parties prenantes confirment l'invitation permanente faite aux représentants des associations à assister à chaque étape des travaux à laquelle ils jugeront nécessaire d'être présents.

Le Gouvernement polynésien, Paris 2024 et le Haut-Commissariat tiennent à saluer les efforts du collectif des associations qui aura permis de faire très largement évoluer le projet dans le bon sens et prend acte qu'à aucun moment ce collectif n'a été opposé à la tenue des épreuves de surf des Jeux Olympiques à Teahupoo. C'est dans cet esprit que nous voulons continuer à travailler, en transparence, et en coopération.